



■ BIELES ■ EILERENG ■ SUESSEM ■ ZOLWER

Service de l'Urbanisme et du patrimoine immobilier
Contact : Secrétariat du service
Email: batisses@suessem.lu
Téléphone: (+352) 59 30 75 - 669

AVIS AU PUBLIC

Objet: projet d'aménagement particulier – quartier existant - Rue Nic Bieber
partie graphique
Réf. communale : PAP-QE 2018-29
Loi applicable : loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain

Il est porté à la connaissance du public qu'en date du 19 juin 2026, le Collège des bourgmestre et échevins de la Commune de Sanem a constaté que le projet d'aménagement particulier- Rue Nic Bieber est conforme par rapport au plan d'aménagement général.

Conformément à l'article 30, le projet d'aménagement particulier- peut être consulté à partir du 10 juillet 2026 au 10 août 2026 inclus.

- à la maison communale;
- dans le raider virtuel de la Commune de Sanem (www.suessem.lu)

Le dépôt est publié le **10 juillet 2026** dans quatre quotidiens publiés et imprimés au Grand-Duché de Luxembourg.

Conformément à l'article 30, les observations et objections contre le projet doivent, sous peine de forclusion, être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins par les personnes intéressées, dans un délai de trente jours de la publication du dépôt dans les quatre quotidiens.

La secrétaire,

Marion Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz